

Il est important que la MARPA de Colombey puisse obtenir des dons par ce dispositif. C'est une façon de reconnaître le dévouement et le travail exceptionnel qui est fait par l'ensemble du personnel lors de cette crise sanitaire, mais aussi la place au quotidien de cette structure au service de notre territoire. En effet, au-delà de l'accueil de personnes âgées au sein de l'EHPAD (Etablissement d'Accueil pour Personnes Agées Dépendantes), il y a également le SSIAD (Service de Soins infirmiers A Domicile), l'accueil de jour, l'ergothérapeute de proximité ainsi que toute la coordination avec les associations d'aide à domicile.



RENOUVELLEMENT de MEDICAMENTS

En cas de besoin de renouvellement de médicaments, il est important de téléphoner avant à son médecin traitant, en particulier pour des maladies chroniques type diabète.

LES CABINETS MEDICAUX

Pour information, les médecins continuent actuellement de recevoir leurs patients et les cabinets sont désinfectés. Cette période de confinement ne doit pas vous empêcher de faire vos soins nécessaires, afin d'éviter d'éventuelles conséquences plus graves par la suite.

JOUER la CARTE de la PROXIMITE, un soutien de l'économie locale

Si la plupart des producteurs locaux voient la demande de leurs produits augmenter, certains éprouvent plus de difficultés. Vous pouvez les soutenir en achetant leur production !

Drives :

<https://www.emplettespaysannes.fr/>

Magasins Fermiers :

<https://epouvantails.fr/vergers-coteau/>

<https://lesjardinspleuvezain.fr>

<https://www.domainedesion.com>

<https://lesfermesvertes.fr/>

<http://www.bienvenuesaveurs54.fr/>

Marchés de producteurs : ré-ouverture à Toul le samedi matin

Vins des Côtes de Toul

Vous pouvez vous fournir en vins auprès des viticulteurs, renseignez-vous avant de vous déplacer.

Point de vente de proximité (agriculture / artisan)

Les Chambres d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie, d'Artisanat et de Métiers ont ouvert un site recensant les entreprises/commerces/ circuits courts qui sont ouverts durant le confinement :

www.jesuisouvert.fr/54

Si vous êtes une entreprise ou un commerce, n'hésitez pas à mettre à jour ces renseignements, et si vous êtes un particulier, faites fonctionner l'artisanat local.

EVENEMENTS à ne pas manquer

Déchets ménagers, le compostage et le jardinage, vidéo-conférence en replay

Pendant la pandémie que nous subissons actuellement, les collectes de déchets ménagers sont assurées. Dans ce contexte, il est important de continuer à réduire la production de déchets. Nous pouvons adopter des gestes simples afin de réduire le volume des déchets présentés à la collecte

« Les bases - Composter et réutiliser les déchets verts comme ressource au jardin » (durée : 1h), à voir.

<https://youtu.be/LeJtwzq3LEo>

« Aller plus loin - Composter en tas ou en bac » (durée : 1h), à voir.

https://youtu.be/zD8NS21A_r4

« Aller plus loin – Le recyclage des déchets verts au jardin : paillage, broyage, mulching... » (durée 1h), à voir.

<https://youtu.be/-oh1zyklTts>

Culture CONTE web :

15 mai 20h30 sur :

<https://fr-fr.facebook.com/contesaux4vents/>

«Histoires tirées du sac» par Robin RECOURS.

Histoires coup de cœur, histoire de bousculer les cœurs, à rire ou à pleurer, histoires d'amour et de mort, de joies et de peines, d'idiotie et de sagesse, de vieillesse et d'enfance, d'argent et de pouvoir, histoires de différences, histoires de quête de soi... Histoires terriblement anciennes, histoires toujours jeunes, histoires que vous partagerez bientôt.

Grains de pays

Durant cette période de crise sanitaire et de confinement, j'espère que chacun d'entre vous ainsi que vos proches se portent bien dans ce contexte très particulier que nous subissons actuellement. J'ai une pensée particulière pour tous ceux d'entre vous qui souffrent et sont confrontés à la maladie. Vous l'avez bien compris, les gestes « barrière » et le respect des consignes données par les autorités sanitaires restent les meilleurs moyens de limiter l'évolution de cette épidémie. Face à ces contraintes et au confinement qui perdure, nous devons donc nous adapter. Afin d'échanger sur les événements nationaux et locaux ainsi que sur les bonnes pratiques à adopter, une réunion téléphonique des maires de la communauté de communes a lieu toutes les semaines. Nous avons souhaité partager un certain nombre d'informations et d'initiatives avec vous, d'où ce numéro spécial sous un format particulier du Grains de Pays.

Je tiens à souligner et encourager également tous les gestes de solidarités qui se vivent au quotidien sur l'ensemble de nos communes : l'attention aux personnes seules, les appels téléphoniques pour prendre des nouvelles, les réseaux d'entraide de proximité pour les courses de ceux qui ne peuvent se déplacer, la fabrication de masques, Le confinement nous oblige à inventer une autre façon de vivre. L'attention aux autres et le bénévolat deviennent une nécessité pour passer collectivement cette période inédite et difficile, durant laquelle nous devons, jour après jour, nous adapter à cette situation.

Les services de la communauté de communes restent à la disposition et à l'écoute de chacun d'entre vous. Prenez soin de vous.

Bien cordialement

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Le Président de la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois

SERVICES de la COMMUNAUTE DE COMMUNES

Un plan de continuité des services a été mis en place avec un minimum de personnel réquisitionné.

L'accueil physique est fermé, mais un accueil téléphonique est maintenu. De nombreux agents sont en télétravail et ont accès à leurs courriels.

Déchets ménagers

Déchets ménagers : Le service de collecte est maintenu, merci de ne pas mettre les mouchoirs et masques dans les sacs de tri. Les points d'apport volontaire verre et papier sont utilisables et vidés régulièrement. Par contre, la collecte des bennes vêtements est suspendue.

A partir du 4 mai, les plates-formes de compostages seront ré-ouvertes au public. Merci de respecter la réglementation notamment pas de branches d'un diamètre supérieur à 7 cm.

Déchetterie d'Allain : une ouverture progressive est prévue le 4 mai, avec un seul jour d'accès par semaine et par commune du 4 au 16 mai.

Ouverture uniquement des bennes carton, bois, ferrailles, gravats, tout-venant et déchets verts. L'accès aux artisans sera possible toute la semaine dans la limite de 1 passage par jour, 3 m³ par passage.

Horaires d'ouvertures durant cette période : Lundi/Mardi/Mercredi/Jendredi/Samedi:9h->12h & 13h30->17h
Seuls les habitants des communes dont c'est le jour

de collecte des ordures ménagères pourront accéder à la déchetterie durant cette période. Exception pour les communes collectées le vendredi, accès le samedi. A savoir :

Lundi : Allain, Bagneux, Barisey, Gibeauveix, Mont l'Étroit, Saulxures les Vannes, Thuilley-aux-Groseilles, Uruffe

Mardi : Blénod les Toul, Crézilles, Mont le Vignoble

Mercredi : Allamps, Bulligny, Vannes le Châtel

Jeudi : Colombey, Crépey, Germiny, Moutrot, Ochey

Samedi : les autres communes

Pour les personnes qui ont la possibilité de stocker leurs déchets, nous vous demandons de ne venir qu'à partir du mois de juin. Nous souhaitons éviter au maximum de longues files d'attente devant la déchetterie.

Fermée les vendredis et dimanches. Réouverture de la déchetterie aux horaires habituels à compter du 18/05.

Culture et Jeunesse

Toutes les animations culturelles ou liées à la jeunesse prévues sont évidemment annulées ou reportées, au moins jusque mi-juillet. Une expérience de soirée conte sur Internet a eu lieu le 10 avril et sera renouvelée le 15 mai, voir page 4.

Nooba : met en ligne une page «Restez à la maison» : <https://www.noobaensudtoulinois.com/alamaison>

Base de loisirs

Durant toute la durée du confinement, la base de loisirs est interdite au public. Nous faisons le maximum pour être en capacité d'ouvrir mi-juillet si les conditions sanitaires et réglementaires le permettent.

Espace emploi

Il n'y a plus d'accueil physique, mais possibilité pour les demandeurs d'emploi de contacter Khadija TIJA

k-tija@pays-colombey-sudtoulois.fr

O.P.A.H et Aides habitat

La personne en charge de l'animation de l'OPAH est en arrêt maladie pour une durée indéterminée. Nous mettons les dossiers en attente et essayons de gérer au mieux les urgences.

Plan Local Urbanisme intercommunal

Pour toute question concernant le PLUi et le suivi de la procédure en cours, contacter Gaspard ANCEL

g-ancel@pays-colombey-sudtoulois.fr

Autorisation du Droit du Sol

Pour les dossiers déposés après le 12 mars, les délais applicables commencent un mois après la fin de l'état d'urgence sanitaire. Pour ceux déposés avant le 12 mars et n'ayant pas fait l'objet d'un arrêté, les délais sont suspendus et reprendront après l'état d'urgence. Aucun dossier ne pourra être tacite pendant la période de l'état d'urgence.

accueil-tdlu@cc-mosellemadon.fr

Crèches

Les crèches de Blénod et Favières sont fermées. Un accueil minimum pour les enfants des personnels soignants est organisé sur Toul et Nancy.

03.83.94.52.52

de 8H à 12H et de 13H30 à 17H30.

RELAIS FAMILLES

Une permanence téléphonique est organisée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

03 83 52 06 49

relaisfamilles.colombey@famillesrurales.org

Le RAM (Relais d'Assistants Maternels)

du Pays de Colombey et du Sud Toulinois est fermé au public, mais maintient le service en télétravail. Ce service est ouvert à tous les parents (exerçant une profession prioritaire ou non).

lun, mar, jeu, ven de 9h à 12h et de 14h à 15h

ram.colombey@famillesrurales.org

03 83 50 55 71

Les L.A.P.E

(Lieux d'Accueil Parents Enfants) sont mis en arrêt.

ENTREPRISES

Différents fonds ont été mis en place par l'Etat et la Région (abondés par le Département et notre Communauté de communes) afin d'aider les entreprises à pouvoir maintenir leur activité après la crise.

Pour tout renseignement plus précis, contacter l'ADTL (Agence de Développement Terres de Lorraine) : Emilie DULAC

06 20 89 60 63

emilie.dulac@terresdelorraine.org

ou le site internet

http://developpement.terresdelorraine.org/fr/actualites/mesures-d-aides-pour-les-entreprises_-n.html

ORGANISATION MEDICO-SOCIALE du DEPARTEMENT

La Maison des Solidarités (MDS)

9h à 12h et de 14h à 17h, pour tout problème d'ordre financier, alimentaire ou autre.

03 83 26 90 12 ou au 03 83 47 19 21

La P.M.I (Protection Maternelle et Infantile) est mobilisable par les MDS ou via une hotline départementale.

hotline Pmi : 03 83 94 52 52

En l'absence de médecin de PMI sur le territoire, certains relais en lien avec la MDS peuvent être gérés par

Mme HUOT-MARCHAND : 06 07 65 49 20

huotmarchandmartine@gmail.com

Cellule d'Urgence Médico-Psychologique : une ligne téléphonique d'écoute et de soutien médico-psychologique

03 83 85 82 00

Concernant les violences familiales

Enfants : la CEMMA : 0 810 27 69 12 ou le 119

Violences faites aux femmes : 3919 ou le CIDFF Nancy

03 83 35 35 87

Maison des adolescents

03 83 26 08 90

La gendarmerie (qui est très consciente de l'augmentation des risques) : 17, 112, 114 si malentendant

Hébergement d'urgence : 115

Soutien parental : mise en place dispositif AMARAGE (du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h) ARELIA

06 14 97 66 07

ecoute.famille@arelia-asso.fr

Engagement pour le bénévolat

- Le Département a également décidé d'adapter son outil numérique «Place de l'engagement» pour qu'il puisse fédérer toutes les initiatives :

Vous êtes citoyen et vous souhaitez vous engager, consulter les demandes d'entraide déposées par les associations/ communes/ CCAS/ service d'aide à domicile non associatif

Vous êtes une association/ commune/ CCAS/ service d'aide à domicile, déposez vos besoins sur la plateforme, les bénévoles intéressés vous contacteront

Le site départemental :

<https://engagement.meurthe-et-moselle.fr/entraide>

Il est articulé avec le site national :

<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

Médiation numérique :

Lancement du n° vert national : **01 70 772 372** pour permettre aux personnes éloignées du numérique d'avoir un médiateur en ligne pour les accompagner dans leurs démarches

ELECTIONS MUNICIPALES

- Pour les communes où l'ensemble du conseil a été élu le 15 mars : Résultat maintenu, avec prise d'effet des mandats reportée à une date qui sera fixée par décret avant le 27 mai. Le 1^{er} conseil municipal (avec élection du maire et des adjoints) aura lieu entre 5 et 10 jours après cette date. Le mandat des élus de mars 2014 est prolongé jusqu'à cette date.

- Pour les communes dans lesquelles un 2^{ème} tour est nécessaire : Les personnes élues au 1^{er} tour entreront en fonction le lendemain du second tour (la date devrait être annoncée fin mai). Le mandat des élus de mars 2014 est prolongé jusqu'à cette date.

La loi instaure également un fonctionnement différent des institutions concernant : le déroulement des réunions, les délégations de l'exécutif, le quorum, les procurations, ...

ASSAINISSEMENT : stop aux lingettes !

La surconsommation de lingettes en cette période d'épidémie COVID19 accroît problèmes d'assainissement. En plus du désagrément d'avoir des évacuations bouchées et des dysfonctionnements dans les stations d'épuration, c'est un risque supplémentaire pour les agents qui doivent intervenir à plusieurs dans un milieu insalubre. RAPPEL : en ce moment plus que jamais, les lingettes, les graisses alimentaires, morceaux de tissus, litières de chats, coton-tige, résidus de peinture, protections hygiéniques... ne doivent jamais être jetés dans les toilettes !

INITIATIVES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Mise en place d'une plateforme logistique en lien avec l'hôpital de Toul et le CD54

pour approvisionner les EHPAD et lieux médicosociaux du Pays Terres de Lorraine en masques et gel hydroalcoolique.

Appel à bénévoles

pour coudre des masques lavables en tissu.

Suite aux annonces gouvernementales et afin de limiter la propagation de l'épidémie, le port de masques en tissus, à défaut de devenir obligatoire, serait fortement recommandé.

Pour initier ce changement d'habitude dans la vie de tous les jours, la communauté de communes a décidé de fournir un masque en tissu lavable à chaque habitant.

Dans une logique de solidarité et de participation collective au bien commun, il a été décidé de demander à des bénévoles de coudre ces masques. Une première livraison est en cours de fabrication et une seconde plus importante doit être réceptionnée début mai. Si vous souhaitez apporter votre contribution, n'hésitez pas à contacter les services de la communauté de communes ci-dessous. Merci à toutes celles et tous ceux qui participent à cette opération.

Rappel : les masques ne doivent pas être portés plus de 4 heures avant lavage. Vous devrez vous procurer d'autres masques par vos propres moyens .

03.83.52.08.16

solidarite@pays-colombey-sudtoulois.fr

Tutoriel : <https://www.pays-colombey-sudtoulois.fr/actualite.php?id=854>

Fonds de soutien aux établissements de santé et EHPAD Terres de Lorraine

Depuis plusieurs semaines, les équipes soignantes sont mises à rude épreuve pour faire face à l'épidémie de Covid19. Une mobilisation exceptionnelle s'est mise en œuvre sur notre territoire.

Les collectivités de Terres de Lorraine ont décidé de lancer un appel aux dons pour améliorer les conditions de travail des soignants et l'accueil des patients des 16 structures médico-sociales du territoire (hôpital de Toul, EHPAD, ...). La démarche pour déposer vos dons est décrite sur la plateforme «collecticity»

<https://bit.ly/CollecteTerresdeLorraine>

(permet des réductions fiscales pour les particuliers et entreprises qui feront des dons, 30€ de dons coûtent 10€). Possibilité de donner d'une façon générale ou pour un établissement précis.

C'est en effet par l'addition de tous les appuis, que cette opération solidaire et participative pourra réussir.